Autorisation de Conduite type CACES R482 Catégorie A - Mini-pelle et Engins de Chantier Compacts

REF : COND.110 • Formation Sécurité au Travail

Durée	Effectif	Niveau	Modalité
21h	1-6	Débutant	Présentiel

Objectif de la formation

Apprenez à conduire en sécurité une mini-pelle et les engins de chantier compacts de catégorie A. Cette formation vous prépare à l'avis d'aptitude préalable à l'autorisation de conduite délivrée par votre employeur, selon la recommandation R482 de l'Assurance maladie (Cnam).

À l'issue de cette formation, vous saurez

- Connaître la recommandation R482, les devoirs et responsabilités du conducteur d'engin de chantier
- Identifier les engins compacts de catégorie A, leurs organes principaux et leurs dispositifs de sécurité
- Réaliser les vérifications avant utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau
- Conduire et manœuvrer en sécurité la mini-pelle sur un chantier : circulation, creusement, chargement, remblai
- Adapter sa conduite au terrain, à la stabilité de l'engin et à la présence d'obstacles, de réseaux ou de personnes à proximité
- Satisfaire à l'évaluation permettant l'avis d'aptitude, préalable à l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur (catégorie A)

Public cible

- Toute personne débutante ou expérimentée, âgée de plus de 18 ans, amenée à conduire une mini-pelle ou un engin de chantier compact (catégorie A)
- Agents des services techniques de collectivités, ouvriers du BTP et des travaux publics, paysagistes, agents de voirie et d'espaces verts
- Personnes en situation de handicap : nous contacter pour évaluer les aménagements possibles

Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Attestation d'absence de contre-indication médicale à la conduite d'engins de chantier, en cours de validité, délivrée par le médecin du travail
- Maîtriser la langue française (lue, écrite, parlée)

Accessible aux personnes en situation de handicap

Programme détaillé

Jour 1 : Réglementation et connaissances techniques

Réglementation applicable aux engins de chantier de catégorie A

- Cadre réglementaire de la conduite des engins de chantier et rôle de l'autorisation de conduite
- Présentation de la recommandation R482 de la Cnam et de ses catégories
- Responsabilité pénale et civile du conducteur et de l'employeur
- Rôle de l'avis d'aptitude et de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur
- Règles de circulation sur chantier et signalisation

Technologie des engins compacts et de la mini-pelle

- Classification de la catégorie A : mini-pelle et engins de chantier compacts
- Description des organes principaux : châssis, train de chenilles, flèche, balancier, godet, circuit hydraulique
- Dispositifs de sécurité de l'engin : cabine ou structure de protection, arrêts d'urgence, avertisseurs
- Notions de stabilité, d'équilibre et de charge manutentionnée
- Influence de la nature du sol, de la pente et des conditions météorologiques

Jour 2 : Sécurité et conduite pratique

Consignes de sécurité sur le chantier

- Reconnaissance du site : nature du sol, talus, fouilles, réseaux enterrés et lignes aériennes
- Balisage de la zone de travail et protection des personnes à proximité
- Gestes de commandement et communication avec le personnel au sol
- Port des équipements de protection individuelle
- Conduite à tenir en cas d'incident, de panne ou de situation dangereuse

Maîtrise opérationnelle de la mini-pelle

- Vérifications journalières avant prise de poste
- Prise de poste, positionnement de la machine et déplacements sur chantier
- Terrassement : creusement de tranchée, chargement, remblai et réglage
- Manœuvres en espaces restreints et à proximité d'obstacles
- Procédures de fin de poste, stationnement sécurisé et entretien de premier niveau

Jour 3 : Évaluation - Autorisation de conduite R482 Cat. A

Évaluation théorique et pratique : engins de chantier catégorie A

- Contrôle continu tout au long de la formation (questions/réponses, analyses de situations)
- Évaluation théorique : QCM selon le référentiel Cnam R482 catégorie A
- Évaluation pratique : mises en situation réelles de conduite de mini-pelle
- Remise de l'avis d'aptitude à la conduite en sécurité en cas de réussite (préalable à l'autorisation de conduite employeur)
- Délivrance de l'attestation de formation et alimentation du Passeport de prévention

Moyens pédagogiques

Supports fournis

- Support de formation projeté
- Films pédagogiques
- Livret stagiaire R482
- Fiches techniques des engins

Méthodes

- Théorie (30%)
- Pratique (70%)
- Mises en situation réelles sur engin
- Auto-évaluation préalable
- QCM et épreuves pratiques selon référentiel Cnam

Matériel requis

- Mini-pelle ou engin de chantier compact de catégorie A (fourni par l'entreprise en intra)
- Aire d'évolution sécurisée avec zone de terrassement
- Équipements de protection individuelle
- Cônes et rubalise de balisage
- Gilets haute visibilité

Dispositif de suivi

Avant la formation

- Convocation
- Questionnaire de positionnement
- Vérification de l'attestation d'absence de contre-indication médicale
- Vérification de la mise à disposition de l'engin et du terrain d'évolution

Pendant la formation

- Contrôle continu
- Mises en situation pratiques
- Feuille de présence

Après la formation

- Avis d'aptitude à la conduite en sécurité si réussite (support de l'autorisation de conduite employeur)
- Attestation de formation
- Alimentation du Passeport de prévention

Équipe pédagogique

Formateurs Conduite d'Engins de Chantier - Formateurs spécialisés conduite d'engins de chantier

Formateurs expérimentés en conduite d'engins de chantier compacts, spécialisés dans la préparation à l'autorisation de conduite selon la recommandation R482 de la Cnam. Approche pédagogique de terrain adaptée à chaque profil.

Parcours d'accès à la formation

1	2	3	4	5
Demande de devis	**Envoi du devis**	**Convention**	**Convocations**	**Formation**
Formulaire, mail ou téléphone	Proposition commerciale	Signature du contrat	Infos pratiques	Début de session

Indicateurs de résultats

Stagiaires formés	Satisfaction	Taux réussite	Délai accès
0+	0/10	0%	3 semaines

Contact & Inscription

FJ Prévention - Organisme de formation certifié Qualiopi

Email : contact@fjprevention.fr | Tél : 06 75 18 79 76 | Site : www.fjprevention.fr

Financement : OPCO, Plan de formation